

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

I. IDENTIFICATION

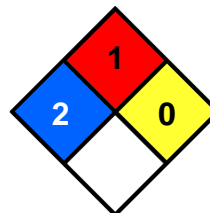
Identificateur de produit(s):	1,4SEED™
Autres moyens d'identification:	No D'Homologation 29838 Loi sur les Produits Antiparasitaires US EPA No D'Homologation 67727-3
Substance:	1,4 Diméthylnaphthalène
CAS No.:	571-58-4
EC No.:	209-335-9
Usage recommandé:	Liquide de qualité aérosol - Amplificateur de dormance de la semence de la pomme de terre.
Restrictions d'utilisation:	COMMERCIAL.
Fabricant /Fournisseur:	1,4GROUP, Inc. 2307 East Commercial St. Meridian, ID 83642
Numéro de téléphone:	1-208-887-9766
Numéro de téléphone d'urgence:	1-208-887-9766 (1,4GROUP, Inc.)
Urgence de transport:	1-800-633-8253 (PERS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH: (É.-U et Canada)	PAS APPLICABLES. PESTICIDE HOMOLOGUÉ. Voir les Sections 15 et 16.
Les éléments d'étiquetage:	LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Dangers:	DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Nocif en cas d'absorption par la peau, ou d'inhalation ou d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
Mises en garde:	AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.
SGH Dangers: (É.-U et Canada)	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation. Provoque une irritation oculaire et cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Voir de la Section 16.
Ingrédients avec toxicité inconnue:	Pas applicables.

SIMD ET ANPI:

SANTÉ	* 2
INCENDIE	1
DANGER PHYSIQUE	0
EPP	X



Légende	
Danger Extrême	4
Graves	3
Modérée	2
Légère	1
Minimal	0
Chronique	*

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	CAS numéro	EC numéro	Poids %
1,4 Diméthyl-naphthalène	571-58-4	209-335-9	98.4%

4. PREMIERS SOINS

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS (AIGUS OU RETARDÉS): Cause des blessures oculaires substantielles mais temporaires. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une surexposition peut causer des dommages aux reins y compris la néphropathie chronique progressif.

Une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial: Traiter selon les symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés: Poudre extinctrice, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

Dangers spécifiques d'incendie: Ininflammables d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Tenir loin des sources de chaleur, des flammes, et des étincelles.

Point d'éclair (PMCC): 122°C (252°F) **LIE:** Pas disponibles. **LSE:** Pas disponibles.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: Empêcher l'exposition à la fumée, les vapeurs et les produits de combustion. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et qu'un appareil respiratoire autonome (SCBA). Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants avec de l'eau brouillard ou pulvérisée pour empêcher la rupture de la chaleur excessive. Endiguer l'eau de combat d'incendie afin d'en disposer adéquatement; ne pas disperser le produit. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Voir l'étiquette du produit. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de la Section 8 protection individuelle. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Méthodes pour le nettoyage: Voir l'étiquette du produit. Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées seulement. Enlever toutes sources d'inflammation. Ventiler la zone avec l'air. Confiner le déversement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Couvrir le déversement avec un matériel non combustible comme la vermiculite ou autres matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser les produits déversés utiliser des anti étincelles outils et nettoyer la zone. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination. Endiguer l'eau de wash d'en disposer adéquatement. Respecter toutes les lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination, le déversement, le nettoyage, l'enlèvement et de décharge.

Élimination des déchets: Voir l'étiquette du produit. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts. Consulter à la Section 13 pour l'élimination considérations.

Élimination des contenants: Voir l'étiquette du produit. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à la sûreté en matière de manutention: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Porter un équipement de protection appropriés (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Éviter d'inhaler de les vapeurs ou la bruine. Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail. Enlever les vêtements contaminés et les jeter ou les laver avant de les réutiliser.

Conditions de sûreté en matière de stockage: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Stocker à l'écart des produits alimentaires et des aliments pour animaux. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé loin des chaleur, des flammes, et des matières combustibles et incompatibles. Placer avertissements et limiter l'accès aux lieux d'entreposage qu'au personnel autorisé. Se conformer à toutes règlements applicables.

Matières incompatibilités: Oxydants forts, acides, et bases.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Les valeurs limites d'exposition professionnelle: Les valeurs limites d'exposition professionnelle nont pas été établies. ACGIH TLV et OSHA PEL – 8 hr MPT valeur pour distillats de pétrole: 525 mg/m³.

Contrôles d'ingénierie: Lorsque cette matière est en forme d'aérosol, elle doit être manipulée dans des conditions opératoires spécifiques selon les instructions sur l'étiquette du produit.

Mesures de protection individuelle: Suivez toutes les instructions sur l'étiquette.



Protection Respiratoire: Utiliser un respirateur muni d'un pré-filtre approuvé contre les pesticides, ayant une cartouche de filtration contre les vapeurs organiques (MSHA/NIOSH ayant le préfixe numéroté approuvé de TC-23C) ou une boîte filtrante approuvée contre les pesticides (MSHA/NIOSH ayant le préfixe numéroté approuvé TC-14G) ou un respirateur approuvé par le NIOSH ayant une cartouche anti-vapeur organique (VO) ou une boîte filtrante ayant un pré-filtre R, P ou HE pour réduire les risques d'exposition par inhalation lorsque les conditions d'utilisation génèrent des vapeurs, du brouillard ou des aérosols. Lorsque le potentiel d'exposition nécessite un niveau de protection plus élevé, par exemple, lorsque les travailleurs entrent dans des zones d'entreposage ou de traitement pendant ou après l'application, c'est-à-dire, avant la décantation du brouillard d'aérosol ou dans des conditions d'urgence, utiliser un respirateur à pression positive approuvé par NIOSH et porter des vêtements de protection appropriés. Les cartouches ou réservoirs du respirateur doivent être changés fréquemment pour assurer qu'une percée d'exposition ne se produise pas. Respecter les réglementations OSHA pour l'utilisation du respirateur (29 CFR 1910.134).

Protection de la Peau: Le contact cutané avec la pulvérisation liquide ou aérosol doit être évité par l'utilisation de vêtements imperméables, des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures, chacun choisi en fonction des conditions d'utilisation et du potentiel d'exposition. Pour entrer ou entrer à nouveau dans les zones traitées durant l'application et avant de ventiler ou que la brume vaporisée se dépose ou en-dedans de 30 minutes après l'application en cas d'urgence seulement, les travailleurs doivent porter: une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des souliers et des bas, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques (tels qu'en nitrile ou en butyl caoutchouc).

Protection des Yeux/Visage: Porter des lunettes de protection étanches ou un masque protecteur. Les lentilles cornéennes ne devraient pas être portées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

l'État physique: Liquide	Couleur; Odeur: Transparent jaune; distillats de pétrole
pH @ 20°C: 5,9	Point d'éclair (PMCC): 122°C (252°F)
Densité de vapeur (Air = 1): Pas disponibles	Température d'auto-inflammation (°C/°F): Pas disponibles
Température de décomposition: Pas disponibles	Taux d'évaporation (Éther =1): Pas disponibles
Viscosité: 6 cPs	Limites d'explosibilité: Pas disponibles
Solubilité dans l'eau @ 25°C (77°F): 5,1 ppm	Inflammabilité (solides et gaz): Pas applicables
Tension de vapeur @ 25°C: 2,5 Pa	Point de fusion/congélation: 5°C (41°F)
Point d'ébullition: 264°C (507°F)	Densité relative @ 25°C(l'eau =1): 1,014 g/mL
Seuil olfactif (ppm): Pas disponibles	Coefficient partage n-octanol/eau: Log P= 4,37

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimique: Stable.

Réactivité: Pas comburants ou explosif.

Risque de réactions dangereuses: Polymérisation dangereuse ne devrait pas se produire.

Matières incompatibilités: Oxydants forts, acides, et bases.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone.

Conditions à éviter: Éviter de chaleur, des flammes, des étincelles et toutes les autres sources d'allumage.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements sur les voies d'exposition probables.

EFFETS SUR LA SANTÉ:

- Yeux:** Cause des blessures oculaires substantielles mais temporaires. Les symptômes inclure une douleur, larmes, rougeurs ou de l'enflure.
- Peau:** Provoque une irritation. Peut être absorbé par la peau avec des symptômes similaires à l'inhalation.
- Inhalation:** Nocif en case d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets au système nerveux central (maux de tête, étourdissements, nausées, fatigue, inconscience).
- Ingestion:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer des effets du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, vomissements, fatigue, inconscience). L'aspiration dans les poumons peut causer une pneumonie chimique.
- Toxicité Organes Cibles:** Une surexposition peut causer des dommages aux reins y compris la néphropathie chronique progressif.

DONNÉES DE TOXICITÉ:

- Orale DL₅₀, rat: 2730 mg/kg
Cutanée DL₅₀, lapin: >2000 mg/kg
Inhalation CL₅₀, rat: >4,16 mg/L
Irritation Oculaire: Faiblement irritant
Irritation Cutanée: Faiblement irritant
Sensibilisation Cutanée: Négatif (cochon d'Inde - méthode de Buehler)
Sensibilisation Respiratoire: Pas disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales: L'insuffisance de données disponibles.

Tératogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Effets sur la reproduction: L'insuffisance de données disponibles.

Cancérogénicité: L'insuffisance de données disponibles. Pas listé par le CIRC, OSHA ou ACGIH.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité Écologique: Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les plans d'eau.

CL₅₀ 96 hr (Truite arc-en-ciel): 0,67 mg/L

CE₅₀ 48 hr (Daphnia Magna): 0,54 mg/L

CL₅₀ 96 hr (Vairon à grosse tête): 1,4 mg/L

Persistance et dégradation: Non déterminé. Ne devrait pas persister ou bioaccumuler dans l'environnement.

Autres effets nocifs: Aucun connu.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: Éliminer le produit résiduel et le récipient vide conformément aux instructions sur l'étiquette. L'élimination inadéquate des résidus de pesticides, du mélange de pulvérisation ou de rinçage est une violation de la loi fédérale et de l'État. Si les déchets ne peuvent pas être éliminés par application conformément aux instructions sur l'étiquette, contactez votre organisme de l'État pour le contrôle



environnemental ou des pesticides ou la section des déchets dangereux du plus proche Bureau régional de l'EPA à titre indicatif. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts. Les déchets de pesticides sont considérés comme toxiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN appellation réglementaire:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,4 Diméthyl-naphthalène)

UN No: 3082

Classe: 9

Groupe d'emballage: III

Polluant marin: Oui (Applicables pour contenants >5 L)

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation Fédéral du É.-U:

LOI FEDERALE SUR LES INSECTICIDES, FONGICIDES ET RODENTICIDES: US EPA Reg No. 67727-3.

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité (FDS) et pour les étiquettes en milieu de travail.

OSHA:

Exempt. Cette FDS a été préparée conformément à la norme OSHA la norme sur la communication 29 CFR 1910.1200 (HCS 2012) et contient toutes les informations requises. Cette produit est considéré comme dangereux selon les critères de l'HCS 2012. Section 1910.1200(b)(5) ne nécessite pas d'étiquetage de tout pesticide tel que défini dans le Loi fédérale sur les insecticides, fongicides et rodenticides (FIFRA), lorsqu'ils sont soumis aux exigences d'étiquetage de cette loi et aux réglementations d'étiquetage émises en vertu de cette loi par l'EPA des États-Unis. Voir Section 16.

Statut TSCA : Pas sur l'inventaire TSCA; il est vendu en tant que pesticide enregistré par l'EPA.

CERCLA – Substances Dangereux - Quantités à Rapport: Pas listé.

Titre III SARA/EPCRA Sections 311 & 312 Danger Catégories: Incendie; Immédiats sante; différés sante

Titre III SARA/EPCRA Section 313 – Chimiques Toxiques: Pas listé.

California Proposition 65: Pas listé.

Réglementation Fédéral du Canada:

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 29838.

Les produits homologués de lutte antiparasitaire sont exemptés de la Loi sur les produits dangereux (LPD) Partie II - Classification des dangers et exigences sur les FDS du fournisseur et d'étiquetage. La Partie II ne s'applique pas à l'égard de la vente ou l'importation de quoi que ce soit inscrite à l'annexe 1, y compris tout produit antiparasitaire au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA), lorsqu'ils sont soumis à des exigences d'étiquetage de cette loi et de la réglementation en matière d'étiquetage émis en vertu de la Loi par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

SIMDUT:

Exempt. Cette FDS a été préparée conformément au Règlement sur les produits dangereux (HPR) et contient toutes les informations requises. Cette produit est considéré comme dangereux selon les critères de l'HPR en fonction du potentiel d'irritation et des effets sur les organes cibles. Voir Section 16.

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification du SGH (É.-U et CANADA):

Danger par Aspiration Catégorie 1; Toxicité Aiguë Par Inhalation Catégorie 4; Irritation Cutanée Catégorie 2; Irritation Oculaire Catégorie 2B; Toxicité pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique) Catégorie 3



Mention d'avertissement: DANGER

Mentions de danger: PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PÉNÉTRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. NOCIF PAR INHALATION. PROVOQUE UNE IRRITATION OCULAIRE ET CUTANÉE. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU DES VERTIGES.

Conseils de prudence: Éviter de respirer les fumées, gaz, les brouillards, les vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection. Se laver les exposés zones soigneusement après manipulation.

EN CAS D'INGESTION: Immédiatement obtenir des soins médicaux. Ne PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste obtenir des soins médicaux. Éliminer le contenu conformément à la réglementation applicables.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer le contenu conformément à la réglementation applicables.

Date de Preparation: 15 Sep 2016

Avis de non-responsabilité:

Les informations contenues sur la fiche de données de sécurité ont été compilées à partir des données considérées comme exactes. Ces données sont jugées dignes de foi, cependant, il faut souligner qu'il est connu que les valeurs de certaines propriétés varient d'une source à l'autre. Le One Four Group décline toute garantie expresse ou implicite, ainsi que toute responsabilité pour tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces informations ou des matériaux décrits. Ces données ne doivent pas être interprétées comme absolument complètes, puisque les données supplémentaires peuvent être souhaitables lorsqu'il existe des conditions ou des circonstances particulières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les meilleures précautions nécessaires à la manipulation et l'utilisation de ce produit pour votre application. Ces données concernent uniquement la matière spécifique et ne doivent pas être utilisées en combinaison avec toute autre matière. De nombreux règlements fédéraux et d'État se rapportent directement ou indirectement à l'utilisation finale et l'élimination des récipients et le matériel utilisé pour le produit. Il est de la responsabilité de l'acheteur de se familiariser avec toutes les réglementations applicables. Les utilisateurs assument tous les risques de leur utilisation, manipulation et élimination du produit ou de la publication ou de l'utilisation ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné ici et ne se rapportent pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou de toute autre manière.